

UNIVERSITÉS PUBLIQUES

Seize mois pour stabiliser le calendrier académique

Après trois jours de réflexion, lors d'un conclave tenu du 31 mai au 1er juin 2024 à Saly, la communauté universitaire et le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation se sont donnés une idée concernant la stabilisation du calendrier académique dans les universités publiques. Celle-ci pourrait intervenir dans un délai de 16 mois, selon le Dr Abdourahmane Diouf.

MBOUR - Les rideaux sont tombés sur le séminaire de stabilisation du calendrier académique, qui a regroupé l'ensemble des acteurs de l'Enseignement supérieur à Saly. Au terme de ce conclave de trois jours (31 mai au 1er juin), les participants ont livré les conclusions qui font office de recommandations. Celles-ci, comme l'a souligné le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, seront soumises aux instances gouvernementales. Mais en attendant, a dit le Dr Abdourahmane Diouf, la tutelle doit résoudre quelques équations afin de garantir une paix sociale capable de porter la rupture

dans le fonctionnement de nos universités publiques.

Le calendrier académique qui figure en bonne place des recommandations a été évoqué par le Ministre. Le Dr Diouf s'est fixé un délai de seize mois pour corriger les failles et disposer d'un calendrier universitaire fixe.

Il est convaincu que le Sénégal peut finir même avec le chevauchement des années académiques d'ici à la rentrée d'octobre 2025. Mais pour cela, a-t-il soutenu, l'ensemble des acteurs doivent consentir des sacrifices pour soutenir la volonté du Chef de l'État de mettre en place un système universitaire exempt de toute perturba-



Dr Abdourahmane Diouf, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

tion. Et ce nouveau calendrier, rappelle le Dr Diouf, permettra à notre pays d'économiser plus de 40 milliards de FCfa, chaque année. « Les orientations débuteront le 19 septembre 2024 et seront clôturées le 15 octobre

2024. Ainsi, les bacheliers de cette année pourront s'inscrire dès le 21 octobre 2024. Et pour la stabilisation de l'année académique, un délai de 16 mois est nécessaire pour normaliser définitivement l'année acadé-

mique. Les étudiants de 2022-2023 commenceront les cours dès le 1er juillet, tandis que ceux de 2023-2024 débiteront au plus tard le 25 février 2025 », a fait savoir le Ministre.

Du côté du Syndicat autonome des enseignants du supérieur (Saes), la stabilisation tant cherchée ne peut passer qu'à travers le respect des engagements de l'État envers les enseignants. David Célestin Faye, le Secrétaire général de ladite structure a insisté sur la nécessité de faire passer les recommandations de Saly par les instances pédagogiques pour validation. Il a tenu à réitérer la disponibilité de son syndicat à œuvrer pour la stabilité de l'enseignement supérieur.

Outre ce volet, les acteurs du monde universitaire ont discuté de certaines questions d'ordre pédagogique et infrastructurel.

Diégane DIOUF (Correspondant)

COMMUNE DE KEUR MOUSSA

Dangote Cement Sénégal offre un Cem au village de Khinine

Khinine, un village situé dans la commune de Keur Moussa (département de Thiès), dispose désormais d'un Collège d'enseignement moyen (Cem). L'infrastructure dont le coût de la construction est estimé à 77 millions de FCfa a été réalisée par la société minière Dangote Cement Sénégal (Dcs), dans le cadre de la responsabilité sociétale d'entreprise. Cette école vient mettre fin au calvaire que rencontraient élèves et parents dans le domaine de l'éducation.

THIÈS - Réceptionné le 29 mai dernier, le nouveau Collège d'enseignement moyen (Cem) du village de Khinine, dans la commune de Keur-Moussa, dans le département de Thiès, fait la fierté de la communauté éducative locale et des populations de la contrée. D'un coût de 77 millions de FCfa, cette infrastructure scolaire était en cours de construction depuis juillet 2022. Elle est l'œuvre de la Cimenterie Dangote Sénégal, dans le cadre de la responsabilité sociétale d'entreprise (Rse). Établissement de proximité, le Cem de Khinine vient répondre à une vieille doléance des populations de cette localité dont les élèves étaient obligés de parcourir de longs kilomètres pour se rendre dans les établissements les plus proches à Pout et Keur Moussa. Un périple qui est désormais devenu un mauvais souvenir comme s'en félicitent les bénéficiaires. L'établissement, créé officiellement par les autorités en septembre 2023, avait démarré ses cours au foyer des femmes.

Aujourd'hui, grâce à l'intervention de Dangote Cement Sénégal (Dcs) et à l'action de la Mairie de Keur Moussa qui a cédé le terrain qui l'abrite, le Cem de Khinine compte six salles de classe flambant neuves, d'un bloc administratif et des sanitaires.

Construit au milieu de la savane, sans murs de clôture pour le moment, l'établissement

constitue une véritable aubaine pour les parents d'élèves, car elle polarise une trentaine de villages environnants. Elle met fin, selon les parents d'élèves, non seulement à la déperdition scolaire du fait de l'éloignement des structures qui recevaient leurs enfants, mais aussi aux longues distances que ces derniers parcourent ainsi que les problèmes d'hébergement.

Le manque de professeurs, seul grief

Des phénomènes qui ont poussé beaucoup d'enfants à abandonner l'école, comme en témoigne, dans un entretien, l'Inspecteur de l'éducation et de la formation (Ief) du département de Thiès, Ngalye Dièye. L'Ief s'est réjoui de la construction de cet établissement qui est un maillon essentiel du système scolaire dans la zone. « La pertinence d'une telle réalisation n'est plus à démontrer. Le village de Khinine, comme d'ailleurs l'ensemble de la commune de Keur-Moussa, est confronté à une croissance démographique considérable. Il ne polarise pas moins de 36 villages et l'établissement secondaire le plus proche est situé à 7 kilomètres », selon le Directeur général de Dangote Cement Sénégal, Ousmane Mbaye. Il a profité de l'occasion pour rappeler l'intérêt que sa société accorde à l'éducation. Le maire de la commune de Keur Moussa, Momar Ciss, s'est félicité de cette réali-



sation. Toutefois, l'établissement fait face à un manque criant de professeurs, a souligné le Principal, Pierre Diome qui,

en plus de ses tâches administratives, est obligé de reprendre la craie pour dispenser aux élèves des cours de mathéma-

tiques et de Science de la vie et de la terre (Svt).

Ibrahima NDIAYE (Correspondant)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Des scientifiques travaillent à la mise en place d'une base de données

Comment contribuer au développement du Sénégal ? C'est l'objectif de l'atelier de trois jours (30 mai au 1er juin) organisé à Dakar, sous l'égide de l'Académie nationale des sciences et techniques du Sénégal (Ansts). La rencontre qui a réuni des scientifiques de haut niveau, des membres de la diaspora, des diplomates et des décideurs de tous les secteurs, a été mis à profit, d'après le Directeur de la Recherche et de l'Innovation au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Pr Amadou Gallo Diop, pour créer un « lien étroit » entre la communauté scientifique, la communauté diplomatique et étatique en général pour accompagner les décideurs à mieux faire face aux problèmes de développement auxquels le Sénégal et l'Afrique sont confrontés.

« Nous avons besoin de toutes nos forces pour vaincre la pauvreté et émerger », a-t-il

indiqué lors de la cérémonie d'ouverture de cette rencontre qui avait pour thème: « Contribution de la Diaspora scientifique au Développement du Sénégal ».

A l'ouverture des travaux, le Pr Diop a souligné l'importance de mobiliser les ressources internes et les diasporas sénégalaises dans cette oeuvre. La rencontre, comme le souligne une note de presse, a permis de réfléchir sur la mise en place d'une base de données des compétences et expertises dans les domaines des sciences appliquées et fondamentales.

En initiant cette rencontre, l'Académie nationale des sciences et techniques du Sénégal veut apporter sa contribution à l'objectif d'élargir et de consolider le tissu scientifique national, en y associant la diaspora scientifique et, au-delà, celle du continent tout entier, a indiqué son Président, le Dr Moctar Touré.

Mariama DIÉMÉ

EN VISITE À L'ÉCOLE Mbaye Diagne Déguay (EX-MÉDINA 3)

Moustapha Guirassy au royaume d'enfance...

Le Ministre de l'Éducation nationale, Moustapha Mamba Guirassy, a visité, hier, quelques établissements scolaires de l'académie de Dakar. À l'école élémentaire Mbaye Diagne Déguay (ex-Médina 3) où il a débuté son cursus scolaire, le Ministre a rencontré sa maîtresse de Cm2.

C'est avec une forte délégation composée de directeurs, chefs de service, d'inspecteurs de l'éducation et de partenaires sociaux que le Ministre de l'Éducation nationale a effectué, hier, une visite dans deux écoles de l'académie de Dakar. Il s'agit de l'école Mbaye Diagne Déguay (ex Médina 3) où il a effectué son cursus élémentaire, et du centre verbo-tonal sis à la Gueule-Tapée. À l'école Mbaye Diagne Déguay, Moustapha Guirassy a eu la chance de rencontrer

sa maîtresse en classe de Cm2 sur place. À la retraite depuis 1996, Sophie Diagne Mbodj, est âgée aujourd'hui de 82 ans. Le teint clair, la démarche nonchalante, elle n'a pas manqué de souligner tout le bonheur qu'elle a éprouvé en rencontrant son ancien élève, devenu Ministre de l'Éducation nationale. « Moustapha Mamba Guirassy était un bon élève, assidu, brillant, sage et discipliné », témoigne, avec fierté, Mme Mbodj. Elle s'est réjouie du fait que le Ministre ne cesse de

s'enquérir de ses nouvelles et de sa santé régulièrement. « À travers cette visite, il m'a honorée. Je suis émue et je prie Dieu pour qu'il lui accorde longue vie, pleine de santé et de succès », a déclaré Sophie Diagne Mbodj. L'ancien élève se souvient des qualités de cette dernière qui, dit-il, a été une enseignante modèle, qui a fait la fierté de plusieurs générations d'apprenants. Sur place, le Ministre a pris l'engagement de transformer son ancienne salle de classe de Cm2 en un laboratoire informatique équipé. Une nouvelle qui a été fortement saluée par Abdou Karim Mané, Directeur de l'établissement, et les élèves.

Pape Coly NGOM



Moustapha Guirassy dans la classe où il a fait le CM2 en compagnie de son enseignante Sophie Diagne Mbodj.

...promet l'ouverture de deux autres centres verbo-tonals

Unique établissement du genre au Sénégal, le centre verbo-tonal de la Gueule-Tapée de Dakar a séduit le Ministre de l'Éducation nationale, malgré ses difficultés. Celui-ci a promis des solutions, mais aussi l'ouverture de deux autres centres verbo-tonals à travers le Sénégal.

Au centre verbo-tonal de la Gueule-Tapée, qui reçoit des enfants sourds-muets, le Ministre de l'Éducation nationale, Moustapha Mamba Guirassy, a pris l'engagement de construire, au moins, deux autres centres ayant la même vocation dans le pays. Créée en 1980, l'école de la Gueule-Tapée est le seul centre verbo-tonal du pays, qui accueille les enfants handicapés

auditifs. « L'école inclusive n'est pas une école de pitié. Je suis heureux de voir que des élèves atteints de handicap participent au développement du pays. C'est un grand motif de satisfaction et nous allons œuvrer à soulager les élèves et leurs parents du centre verbo-tonal », s'est engagé le Ministre de l'Éducation nationale.

M. Guirassy et sa délégation

ont été accueillis par l'administration, le corps enseignant et les parents d'élèves. Au terme d'une visite guidée dans les locaux. Il s'est dit impressionné par la qualité de l'environnement dans lequel se déroulent les apprentissages. « J'ai remarqué qu'il y a beaucoup d'arbres, une belle verdure et un environnement sain. Dans les classes également, j'ai noté une bonne hygiène et une propreté dans lesquelles les enfants apprennent », a affirmé le Ministre. Il s'est réjoui du fait que ce centre dispose d'une équipe pédago-

gique compétente déterminée à accompagner ceux-ci. Il en a profité pour féliciter le Directeur et tout le personnel d'encadrement.

Malgré la détermination, l'engagement du personnel enseignant et un environnement propice, le centre verbo-tonal de la Gueule-Tapée est confronté à quelques difficultés. On peut citer, entre autres, l'insuffisance d'équipements, un déficit de logistique et de personnel bien formé.

Mais le Ministre a promis de prendre des mesures urgentes pour y remédier. « Des instruc-

tions ont été données à mes collaborateurs pour que, dans les prochains jours, le Ministre puisse accompagner le centre verbo-tonal. Car on a constaté que le matériel est désuet et les équipements aussi en nombre insuffisant », a fait savoir M. Guirassy.

L'établissement ne dispose que d'un seul car de transport pour les élèves. À ce propos, le Ministre a promis de mettre à la disposition du centre verbo-tonal un autre véhicule de transport pour élèves et d'autres équipements pédagogiques.

P. C. NGOME



AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la **BANQUE de l'HABITAT du SENEGAL** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **Judi 20 Juin 2024 à 16h 00 à L'HOTEL TERROU-BI Boulevard Martin Luther King Dakar**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Décisions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1 - Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- 2 - Lecture et approbation du rapport général et des rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes ;
- 3 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus aux Administrateurs de leur gestion au titre dudit exercice ;
- 4 - Affectation des résultats ;
- 5 - Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire ;
- 6 - Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes suppléant ;
- 7 - Présentation du rapport d'évaluation du Conseil d'Administration, des Comités spécialisés et des Administrateurs ;
- 8 - Fixation des indemnités de fonction des Administrateurs ;

Décisions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- 9 - Augmentation du capital social ;
 - Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur l'augmentation du capital social ;
 - Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation du capital social.
- 10 - Modification des statuts ;
- 11 - Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire ou représentant légal d'actionnaire sera admis aux Assemblées Générales ou pourra s'y faire représenter par un mandataire de son choix.

Les documents des Assemblées Générales seront tenus à la disposition des actionnaires qui voudraient en prendre connaissance au siège social de la Banque à la Direction Administrative et Financière 2e étage, où ils pourront les consulter à tout moment pendant les quinze jours précédant les Assemblées.

Le Conseil d'Administration